



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Marché : Support et maintenance des équipements informatiques des Data Centers de la Banque de la République du Burundi.

Maître d'Ouvrage : Banque de la République du Burundi

1. Objet du marché

La Banque de la République du Burundi (BRB) à travers son site web www.brb.bi et le quotidien « Le RENOUVEAU » Relance l'avis d'appel d'offres international pour le support et la maintenance des équipements informatiques de ses Data Center situés à Bujumbura, à Gitega et à NGOZI.

2. Financement

Le marché est financé sur les fonds propres de la Banque de la République du Burundi.

3. Délai d'exécution du marché

Les activités prévues dans le cadre de ce marché seront à réaliser sur une période de cinq (5) ans.

4. Mode de passation du marché

La passation de ce marché est conduite par la procédure d'un appel d'offres international.

5. Participation

La participation au marché est ouverte à toutes les personnes morales pouvant justifier, à travers leurs offres, qu'elles jouissent de la capacité juridique, qu'elles remplissent les conditions techniques requises et possèdent les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer au présent appel d'offres tout soumissionnaire frappé par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 8 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site : www.brb.bi.

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables pendant les heures de service au siège de la Banque de la République du Burundi, 2^{ème} étage, bureau n°2.27BIS.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres physique ou électronique peut être obtenu à la Banque de la République du Burundi, auprès du Service Logistique et Patrimoine, 2^{ème} étage, bureau n°2.27 BIS, Tél (+257) 22 20 40 98, sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de **Cent Dollars Américains (100 USD)**.

Cette somme sera versée au compte numéro **CC11634 intitulé « Transit paiement BRB »**, ouvert dans les livres de la Banque de la République du Burundi à son nom.

8. Garantie de soumission

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission d'un montant égal à **Dix milles dollars américains (10 000 USD)**.

Une offre non accompagnée de la garantie de soumission sera rejetée d'office.

9. Présentation des offres

Les offres doivent être rédigées et présentées uniquement au moyen des formulaires et modèles de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent strictement être respectés.

Les offres devront être présentées en trois (3) exemplaires dont un original et deux copies avec version électronique sur un CD ou clé USB.

Elles seront présentées dans une (1) enveloppe sous pli fermée qui contiendra trois (3) enveloppes intérieures et fermées, la première pour l'offre administrative, la deuxième pour l'offre technique et la troisième pour l'offre financière.

L'enveloppe extérieure portera la mention « **Offre pour le support et la maintenance des équipements informatiques des Data center de la BRB** » et ne portera aucun signe distinctif du soumissionnaire.

4

10. Dépôt des offres

Les offres doivent parvenir au Secrétariat de Direction de la Banque de la République du Burundi au plus tard le 27/03/2024 à 10h00 à l'adresse ci-après :

Banque de la République du Burundi
1, Avenue du Gouvernement
B.P. 705 Bujumbura
Tél. (+257) 22 20 4000/Fax (+257) 22 22 3128
E-mail : brb@brb.bi

11. Ouverture des offres

Les offres administratives et techniques seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, dans la salle de réunion du 4^{ème} étage, le même jour du 27/03/2024 à 10h30minutes.

N.B : Les offres financières resteront fermées et gardées dans les coffres de la Banque de la République du Burundi jusqu'à la fin de l'analyse technique.

12. Validité des offres

Les offres resteront valables pendant une période de cent quatre-vingt (180) **jours** calendrier à compter de la date limite de remise des offres.

13. Règlement applicable

Le marché est régi par le Règlement de Passation des marchés de la Banque de la République du Burundi (disponible sur le site www.brb.bi).

Fait à Bujumbura, le 23/02/2024

Edouard Normand BIGENDAKO



Gouverneur